

Committee, which was again read at the Clerk's Table, as followeth:

On the Petitions of the President and Directors of the Bank of *Montreal*, of the Stockholders of the *Quebec* Bank and others, and of the President of the City Bank in *Montreal*, and, also, the Petitions of divers Merchants and Inhabitants of the City of *Montreal*, and of Merchants and Traders of *Quebec*, Your Committee after mature consideration recommend that the Charters of these Institutions should be renewed for a limited period, with such alterations as may be deemed necessary.

Two Petitions against the repeal of the Act levying a Tax upon Rafts passing Chateauguay.

Two Petitions,—of divers Inhabitants of the Counties of *Laprairie* and *Beauharnois*, District of *Montreal*, and of the Inspector and Measurers of Scows and Rafts at the Port of *Chateauguay*, were presented to the House by Mr. *Cardinal*, and the same were received and read; taking notice of the Petition of divers Lumber Merchants, Traders, Farmers and others engaged in the business of Lumber and Rafting, praying for the repeal of the Provincial Act in virtue of which a charge or tax is now levied on Rafts passing the Fort of *Chateauguay* to *Montreal*, under the name of inspection and measurement of the same (p. 196.); and praying the House not to grant the prayer of the said Petition.

Report on Ste. Anne Bridge Bill.

Mr. *De Bleury*, from the Special Committee to whom was referred the Bill to appropriate a certain sum of money for the construction of a Bridge over the River *Ste. Anne*, in the County of *Champlain*, reported that the Committee had gone through the Bill, without making any amendment thereto, and the Report was again read at the Clerk's Table.

Ordered, That the said Bill be referred to a Committee of the whole House, on Monday next.

Petition of C. Dix and T. Webster relating to Lands near the Falls of Shawinigan.

A Petition of *Charles Dix* and *Thomas Webster*, of the Town of *Three Rivers*, was presented to the House by Mr. *Kimber*, and the same was received and read; setting forth: That the Petitioners being desirous of establishing themselves near the Falls of *Shawinigan* on the River *St. Maurice*, on the unconceded Lands belonging to the Estate of the late Order of the Jesuits, made application to the Agent thereof at *Three Rivers*, in the beginning of October last, for permission to that effect, which application was referred by the Agent of the Honorable *John Stewart*, Commissioner for managing the said Estates: That the Petitioners, together with *Alexr. McDonald*, *Daniel McDonald*, *Archibald Campbell*, *John McDonald* and *George W. Webster*, also desirous of establishing themselves on the said Estates, proceeded to the said Falls of *Shawinigan* on the West side of the said River, and commenced building a house in order to establish themselves and settle on the said Lands, agreeable to the information which the Petitioners had previously received from the Agent, *J. E. Dumoulin*, Esquire, who informed them that titles had always been granted to persons who had taken unconceded lands belonging to the said Estates: That immediately after the Petitioners had commenced the erection of their dwelling house near the said Falls, a prosecution was immediately commenced in the name of the Honorable *Matthew Bell*, before the Magistrates in the Court of Weekly Sessions: and on the evidence of *Edward Greives*, one of Mr. *Bell's* Clerks, the Petitioners were fined and condemned to the costs of the prosecution for having trespassed on the Lands stated by the said *Greives* to be within the limits of the *Forge Lease*,—in consequence of which said prosecution, the Petitioners were obliged to desist from their intention of settling on the said Lands;

mité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit:

Votre Comité, après mûre délibération sur les Pétitions des Président et Directeurs de la Banque de *Montréal*, des Actionnaires de la Banque de *Québec*, et autres, et du Président de la Banque de la Cité dans *Montréal*, et sur les Pétitions de divers Marchands et Habitans de la Cité de *Montréal* et des Négocians et Commerçans de *Québec*, recommanda que les Chartes de ces Institutions soient renouvelées pour un temps limité, avec tels changemens qu'on jugera nécessaire de faire.

Deux Pétitions de divers Habitans des Comtés de *La Prairie* et de *Beauharnois*, District de *Montréal*, et de l'Inspecteur et des Mesureurs des Bacs et Cages au Port de *Chateauguay*, ont été présentées à la Chambre par M. *Cardinal*, lesquelles ont été reçues et lues; prenant connaissance de la Pétition de divers Marchands de Bois, Commerçans, Fermiers, et autres, engagés dans le commerce de Bois et le transport des Cageux, demandant l'abrogation de l'Acte Provincial, en vertu duquel un droit ou taxe est maintenant prélevé sur les Cageux qui passent au Fort de *Chateauguay* pour *Montréal*, sous le nom de droit d'Inspection et mesurage (p. 196.); et priant la Chambre de ne pas accorder la demande de la dite Pétition.

Deux Pétitions contre l'abrogation de l'Acte prélevant une Taxe sur les Cageux qui passent à Chateauguay.

M. *De Bleury*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour affecter une certaine somme d'argent, pour la construction d'un Pont sur la Rivière *Ste. Anne*, dans le Comté de *Champlain*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, sans y faire aucun amendement; et le Rapport a été lu de nouveau à la Table du Greffier.

Rapport sur le Bill du Pont de Ste. Anne.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

Une Pétition de *Charles Dix* et *Thomas Webster*, de la Ville des *Trois-Rivières*, a été présentée à la Chambre par M. *Kimber*, laquelle a été reçue et lue, exposant: Que les Pétitionnaires désirant s'établir près de la Chute de *Shawinigan* sur la Rivière *St. Maurice*, sur les Terres non concédées, formant partie des Biens du ci-devant Ordre des Jésuites, se sont adressés à l'Agent de ces Biens aux *Trois-Rivières*, au commencement d'Octobre dernier, pour en avoir la permission; et que leur demande a été renvoyée par l'Agent à l'Honorable *John Stewart*, Commissaire chargé de la régie de ces Biens: Que les Pétitionnaires, ainsi qu'*Alexander McDonald*, *Daniel McDonald*, *Archibald Campbell*, *John McDonald* et *George W. Webster*, désirant aussi s'établir sur ces terres se sont transportés à la Chute de *Shawinigan*, sur la rive Ouest de la dite Rivière, et ont commencé à bâtir une maison, afin de s'établir sur les dites terres, conformément à l'information que les Pétitionnaires avaient antérieurement reçue de l'Agent, *J. E. Dumoulin*, Ecuyer, qui les avait informés que des titres avaient toujours été accordés aux personnes qui avaient pris des terres non concédées appartenantes aux Biens des Jésuites: Qu'immédiatement après avoir commencé l'érection de leur maison près de la dite Chute, une poursuite a été intentée contre eux par l'Honorable *Matthew Bell*, devant les Magistrats dans la Cour des Sessions Hebdomadaires; et sur le témoignage d'*Edward Greives*, l'un des Commis de M. *Bell*, les Pétitionnaires ont été condamnés à l'amende, et à payer les frais de la poursuite pour avoir empiété sur les terres que le dit *Greives* a dit être en dedans des limites du Bail des Forges. En conséquence de cette poursuite, les Pétitionnaires ont été obligés d'abandonner leur dessein de s'établir sur les dites terres; et suppliant qu'il soit fait

Pétition de C. Webster, relative aux Terres près des Chutes de Shawinigan.